

Le 26 avril 2018 s'est tenue la première journée du réseau paysage et cadre de vie du département du Rhône.



Cette journée organisée par le CAUE Rhône Métropole et la DDT du Rhône, avec l'appui de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et l'UDAP 69, a réuni de nombreux acteurs autour de cette thématique et de l'aménagement du territoire : élus, services techniques de collectivités, professionnels du paysage, de l'aménagement du territoire, SCOT, Parc Naturel Régional du Pilat, services de l'État.

La journée s'est déroulée à Eveux qui abrite le site UNESCO du Couvent de la Tourette, sur le territoire de la communauté de commune du pays de l'Arbresle.

L'enjeu de cette journée était de créer une synergie entre les différents acteurs du paysage à l'échelle départementale, de partager autour de la connaissance et de l'expertise « paysage » et enfin de faire émerger un réseau départemental du paysage fédérant les acteurs pour partager les démarches et les expériences en faveur la qualité des territoires.



La journée a été ponctuée par :

- le partage des expériences notamment sur les outils du paysage : centre de ressources régional, carnets de territoire du Beaujolais, atlas des paysages de l'Ain, plan de paysage du Parc du Pilat, appel à projet plan paysage ;
- la présentation de la démarche paysagère pour initier les projets de territoires, illustrée par un moment de lecture du paysage in situ et la mise en valeur des cônes de visibilité et de leurs enjeux depuis le site du couvent de la Tourette ;
- un atelier participatif afin de recueillir les attentes des participants et d'imaginer des axes de développement au Réseau Paysage et cadre de vie 69.

Sur cette base, la DDT et le CAUE vont désormais proposer un programme de travail, articulé autour des différentes idées exprimées lors de cette journée :

- Diffuser une culture paysagère commune
- Travailler en « réseau » sur des démarches telles que les « Carnets de territoire »
- Animer la thématique paysage en organisant des formations et visites de site (exemple de

thématiques abordées : mieux intégrer la biodiversité dans les aménagements, travailler sur l'intégration paysagère des zones économiques etc....)

- Accompagner méthodologiquement les collectivités sur ce sujet par exemple en aidant les EPCI/communes dans la rédaction des cahiers des charges des PLU(i).